



Desaveu de paternité avant naissance

Par **Djib**, le **06/02/2017 à 12:30**

Bonjour tout le monde,rnrnJe vous explique la situation en gros, je me suis séparé de mon ex copine il y a deux mois et elle vient de m'annoncer qu'elle était enceinte de 9 semaines, elle veut que je fasse un desaveu de paternité sans être sûr à 100% que je suis bien le père car elle veut l'élever seule, je suis d'accord mais est-ce que je peux faire ce desaveu alors que l'enfant n'est pas encore né ? rnrnJe vous remercie d'avance.

Par **amajuris**, le **06/02/2017 à 13:38**

bonjour,rncomme pour l'instant, vous n'avez pas fait de reconnaissance de paternité, il vous suffit de ne pas reconnaître cet enfant.rnsalutations

Par **cocotte1003**, le **06/02/2017 à 14:20**

Bonjour, ce serait plutôt à la maman de vous signer un document comme quoi vous n'êtes pas le père, cordialement

Par **Djib**, le **06/02/2017 à 14:22**

Ha d'accord je vous remercie j'hésite à lui faire ce papier car j'ai peur qu'après elle se retourne contre moi si elle change d'avis

Par **amajuris**, le **06/02/2017 à 14:40**

je crois que vous n'avez pas compris ma réponse, vous ne reconnaissez pas cet enfant et c'est tout. rnvous n'avez pas à faire de papier à votre ex-copine, papier qui n'aurait d'ailleurs aucune valeur.

Par **Djjb**, le **06/02/2017 à 14:45**

Ha d'accord je vous remercie

Par **Djjb**, le **06/02/2017 à 21:49**

Ha d'accord je vous remercie

Par **Djjb**, le **08/02/2017 à 08:29**

Ha d'accord je vous remercie